



Lac Sergent

**VILLE DE LAC-SERGENT**

1525 chemin du Club Nautique, Lac- Sergent, Qc G0A 2J0

**T : 418 875-4854 F : 418 875-3805**

*ÉTAT DE LA  
SITUATION  
FINANCIÈRE  
2014*

---

---

**RAPPORT DU MAIRE  
MONSIEUR DENIS RACINE**

17 NOVEMBRE 2014

**En vertu de l'article 474.1 de la Loi des cités et villes, le maire doit, au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget, faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.**

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2014 sur la situation financière de la Ville. Il représente un moment privilégié pour faire le bilan des actions du Conseil municipal à l'aube d'un nouveau mandat.

## 1. États financiers 2013

Le rapport financier vérifié sous la direction de monsieur Sylvain Potvin, comptable agréé, de la firme Bédard et Guilbeault, est une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2013. L'année financière 2013 s'est donc soldée par un surplus de recettes sur les dépenses de 198 836 \$, ce qui nous laisse un surplus accumulé non affecté à 296 551 \$, lequel est plus amplement expliqué au tableau ci-après :

<b>RECETTES</b>	<b>RÉEL 2013</b>	<b>BUDGET 2013</b>
- Taxes	707 828 \$	683 297 \$
- Quotes-parts	0 \$	0 \$
- Autres recettes de source loc.	3 981 \$	42 222 \$
- Transferts	379 757 \$	180 833 \$
- Services rendus	118 977 \$	97 048 \$
- Imposition de droits	79 051 \$	34 584 \$
- Amendes, intérêts, etc.	7 062 \$	3 815 \$
<b>- TOTAL</b>	<b>1 296 656 \$</b>	<b>1 041 799 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
- Administration gén.	192 756 \$	213 901 \$
- Sécurité publique	135 610 \$	136 454 \$
- Transport	241 198 \$	238 036 \$
- Hygiène du milieu	166 385 \$	160 159 \$
- Santé et bien-être	431 \$	
- Aménagement, urb et dév.	59 139 \$	96 395 \$
- Loisirs et culture	61 417 \$	76 147 \$
- Frais de financement	4 763 \$	29 822 \$
<b>- TOTAL</b>	<b>861 699 \$</b>	<b>950 914 \$</b>
<b>AFFECTATIONS</b>		
- Surplus non affecté	296 551 \$	
- Surplus affecté ET		
- Réserve financière et fonds rés.	230 266 \$	
- Activités d'investissement	5 855 \$	
<b>-Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>198 836 \$</b>	

## 2. Indicateurs de gestion 2013

Notre Ville participe, avec le gouvernement du Québec, à la production d'indicateurs de gestion, tel que requis par le ministère des Affaires Municipales. Ces données sont publiques.

	2013	2012	2011
<b>TRANSPORT ROUTIER</b>			
<b>VOIRIE MUNICIPALE</b>			
Coût par kilomètre de voie	5 019 \$	4 867 \$	3 825 \$
<b>ENLÈVEMENT DE LA NEIGE</b>			
Coût par kilomètre de voie	3 709 \$	3 438 \$	3 320 \$
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>			
- % croissance des valeurs résidentielles imposables	119.30 %		
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>			
- % taux de présences des employés réguliers	100 %	100 %	100 %
- Effort de formation par employé		5 h	2 h
- % du coût de formation /rémunération totale	0 %	1.81 %	0.47 %
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>			
- Coût de la sécurité incendie par 100\$/évaluation	n/a	0.06 \$	0.07 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
- Coût de la cueillette des déchets /résidence	80.00 \$	82.57 \$	78,70 \$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>			
- Coût des activités culturelles / habitant	7.23 \$	7.73 \$	7.01 \$
- Coût des activités récréatives /habitant	96.34 \$	151.77 \$	141,77 \$

## 3. Engagement de crédits

La ville est liée par des contrats et engagements qui se détaillent comme suit :

	2014	2015	2016
- Enlèvement de la neige	96 034\$	99 132 \$	102 229 \$
- Cueillette des ordures / mat. Recycl.	47 238 \$	47 986 \$	
- Collecte des boues septiques	23 000 \$	23 000 \$	23 000 \$
- Incendie	52 010 \$		
- MRC	41 191 \$		
- Évaluateurs	17 662 \$		
- Sécurité publique	93 765 \$	94 364\$	
- Ville de Ste-Catherine	9 747 \$	9 747 \$	9 747 \$
	<b>364 910 \$</b>	<b>268 751 \$</b>	<b>9 747 \$</b>

## Rapport du vérificateur

La vérification comptable confirme la conformité aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### Programme triennal d'immobilisations

Le dernier programme triennal d'immobilisations, adopté en décembre 2013, prévoyait des immobilisations de 4 310 032 \$ échelonnés comme suit :

2014	1 416 584 \$
2015	1 456 513 \$
2016	1 436 935 \$

La programmation des années 2015-2016-2017 sera déterminée lors de l'adoption du budget 2015.

### LISTE DES CONTRATS (DÉPOSÉE SUR LE SITE INTERNET)

*Liste des contrats de plus de 25 000\$ et comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$*

**(VOIR ANNEXE A)**

### Le Conseil municipal concentre ses efforts sur les sujets suivants :

**Qualité des eaux du lac** – L'importance de ce sujet mérite qu'on le traite en premier.

Notre projet d'égout collecteur avance. Nous avons complété l'étude de caractérisation des sols et sommes en attente des Objectifs environnementaux de rejet (OER) du ministère de l'Environnement. Au printemps dernier, nous vous avons présenté un projet modifié visant à raccorder toutes les résidences sauf celles situées dans la montagne et sur la rue des Hêtres. Cette démarche répondait aux préoccupations énoncées par les opposants lors du référendum qui mentionnaient que l'effort à l'égard des installations septiques n'était pas partagé par tous. Nous avons donc chiffré cette hypothèse et avons présenté un règlement d'emprunt en ce sens. Mais les opposants ont fait le nécessaire pour exiger un nouveau référendum. Face aux coûts et aux efforts engendrés par ce nouveau référendum, nous avons choisi de ne pas aller de l'avant avec le nouveau projet d'emprunt et de réaliser le raccordement proposé avec la subvention de 541 000 \$ que nous avons reçu en 2014 pour le retour de la taxe d'accise. Toutefois, si un nouveau référendum devenait nécessaire, nous y procéderons à un moment où les esprits, excités par le référendum de 2013, suivi de la période électorale, se seront calmés. Par ailleurs, la récente annonce du pacte fiscal transitoire, fruit des coupes budgétaires du gouvernement libéral, augmente les coûts de l'égout de près de 44 000 \$.

Toujours en matière d'environnement, nous avons procédé à l'été 2014 à un inventaire des embarcations à moteur sur le lac Sergent, de même qu'à un bilan des efforts de renaturalisation effectuées depuis 2007. Nous procéderons à la création du Comité consultatif d'environnement dont le premier mandat sera justement de revoir le dossier de la renaturalisation des rives.

Enfin, depuis quelques années, la Ville a disposé sur le lac des balises rouges invitant les conducteurs d'embarcations à moteur à réduire la vitesse dans la zone comprise entre la rive et ces balises. Bien que la Ville n'ait pas juridiction sur le lac, nous espérons faire œuvre d'éducation auprès de ces conducteurs afin qu'ils se comportent avec civisme et respect notamment à l'égard de la sécurité des baigneurs et des problèmes environnementaux que vit notre lac. Généralement, ces conducteurs ont respecté ces balises, mais il y a encore du travail à faire. La condamnation récente d'un de ces conducteurs pour conduite dangereuse nous invite à plus de vigilance. C'est pourquoi, après avoir adopté tout comme la MRC de Portneuf, une résolution invitant le gouvernement fédéral à modifier le *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments* pour qu'il devienne applicable au Québec, afin de limiter la vitesse à 10 km/h. dans les trente mètres de la rive, nous désirons baliser cette zone pour l'ensemble du lac à l'été 2015.

**Urbanisme** – À cet égard, nous avons finalisé la réforme de notre réglementation d'urbanisme afin de la moderniser et la rendre conforme au schéma d'aménagement adopté en 2009 par la MRC de Portneuf. Cette démarche était importante car elle n'avait été conduite que trois fois dans l'histoire de notre ville, en 1942, en 1976 et en 1992.

Du côté de la piste de contournement du lac Sergent pour les motoneiges, nous espérons finaliser ce dossier d'ici la fin de 2014. Le Club motoneige Saint-Raymond a effectivement construit cette piste et la Ville s'était engagée, moyennant la réalisation de deux principales conditions, à apporter son soutien financier jusqu'à la hauteur de 20 000 \$. Toutefois, l'une des conditions n'a pas été réalisée et nous sommes à négocier comment la Ville peut malgré tout, aider le Club.

**Hôtel de ville** – Nous avons procédé à l'inauguration officielle de l'Hôtel de ville de Lac-Sergent le 8 novembre dernier. Il en aura donc coûté près de 550,000 \$, y incluant l'ameublement et les aménagements extérieurs. Pour financer cette somme, nous avons amassé une première tranche de 100 000 \$ à laquelle s'ajoute le produit de la taxe de service pour l'Hôtel de ville des années 2013 et 2014, soit 30 000 \$ supplémentaires. Reste donc à financer 420 000 \$. Nous avons adopté un règlement d'emprunt de 400 000 \$, dont nous avons obtenu par la suite que le Gouvernement du Québec prenne à sa charge une part de 297 000 \$. Quant au 103 000 \$ de différence, j'annoncerai avec le dépôt du budget 2015 si la Ville le paie comptant ou si nous l'emprunterons avec un remboursement sur 20 ans.

**Travaux publics** – Au chapitre de la voirie municipale, nous avons rénové une partie du chemin des Mélèzes. Le remplacement des plaques de rues, amorcé il y a plus de huit ans, sera complété en 2014, car nous avons reçu les plaques manquantes; il ne reste qu'à finir de les installer. Les travaux de réfection du pont de la décharge ont aussi été complétés.

Nous avons de plus maintenu un programme d'aide financière au déneigement des chemins privés, mis en place en 2013, doté d'une enveloppe budgétaire de 14 000 \$. Cette aide a permis de soulager nos citoyens des chemins des Hêtres et de la Colonie qui devaient assumer seuls les frais de déneigement de leur chemin, en plus de payer la taxe municipale de déneigement pour les autres chemins de la municipalité.

Nous avons également mis en place un centre de cueillette des matières résiduelles de type conteneurs semi-enfouis sur le chemin des Hêtres afin de remplacer ces horribles conteneurs présents durant l'hiver alors que les camions de la Régie ne peuvent monter la côte. Si l'expérience s'avère concluante et qu'elle entraîne des économies sur les coûts de collecte des matières résiduelles pour notre Ville, nous projetons

d'établir dans les années à venir au moins quatre autres centres tout autour du lac. Chacun de ces centres coûte au moins 50 000 \$.

**Administration municipale** – Notre bulletin municipal, *Le Jaseur*, aura été publié deux fois en 2014 en incluant le prochain numéro qui paraîtra pour la fin de l'année. Il en sera de même pour 2015.

Notre site Internet a reçu du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 6 novembre 2014, 40 896 visites, soient plus de 100 par jour en moyenne, d'où son intérêt et celui de le maintenir à jour.

Notre projet d'égout collecteur dont j'ai parlé précédemment, va nécessiter une interaction importante avec nos citoyens. Traditionnellement, nous tenions annuellement, une ou deux assemblées publiques d'information. Sans renoncer à ce moyen, nous entendons avoir des moyens plus rapides et directs de communications avec les citoyens en se servant des technologies modernes. C'est ainsi que mettrons sur pied une banque d'adresses courriels et préparerons des messages de type « newsletter » pour faire en sorte que ce projet mobilise tout le monde et deviennent véritablement une œuvre collective.

Enfin, nous étudions la possibilité d'établir dès 2015 un Conseil sans papier, c'est-à-dire que tous les documents du conseil seront numériques.

**Loisir et culture** – Au cours de l'année 2014, le Conseil municipal a maintenu son appui à l'Association nautique, à l'APPELS et à la Chapelle.

Dans le cas de l'Association nautique, nous avons augmenté à nouveau leur subvention annuelle de base, qui est passé de 28 155 \$ à 30 000 \$. De plus, en 2014, nous avons confié à l'Association en lui offrant le financement requis, soit 3 354 \$, l'organisation de la Fête nationale et renouer avec nos magnifiques feux d'artifice.

La Ville de Lac-Sergent n'est pas une grande ville susceptible d'offrir à ses citoyens une gamme étendue d'activités de loisir. Mais, ce que nous réalisons à cet égard avec l'Association nautique pour le canot-kayak est notre marque de commerce et fait en sorte que le nom de notre communauté bénéficie d'une enviable réputation partout au Québec et même à la grandeur du Canada. Nous en sommes fiers et nous devons continuer d'appuyer avec nos modestes moyens, nos athlètes, nos jeunes et les bénévoles de l'Association.

À ce propos, la Ville avait amassé 170 000 \$ dans son fonds de parc. En 2014, nous avons choisi d'affecter 114 000 \$ de ce fonds plus une subvention du Pacte rural de 27 763 \$ à la construction d'un parc pour les enfants et aussi pour les moins jeunes près de l'Hôtel de ville. Nous sommes fiers de cette réalisation. Le fonds de parc sera renfloué de sommes importantes dans les prochains mois grâce à des lotissements que nous avons autorisés.

Pour l'APPELS, notre subvention s'est chiffrée à 8 000 \$ et comprend le coût des relevés de la qualité de l'eau sur le lac. Nous avons également aidé la Capsa avec une somme de 800 \$.

Pour ce qui est de la Chapelle, nous sommes tous conscients de l'attachement de nos citoyens à ce bâtiment, témoin de notre histoire et de notre foi et que la Ville a citée comme monument historique en 2001. D'importants travaux sont devenus nécessaires. En 2012, il a fallu redresser la bâtisse, car certaines

poutres sous celle-ci étaient pourries et avaient entraîné son affaissement. En 2014, il fallait réparer les cadrages de fenêtres et le plancher et procéder à des travaux de peinture intérieure. Dans les prochaines années, on devra procéder au peinturage extérieur, construire une rampe pour handicapé et changer les tapis. La Fabrique de Saint-Raymond qui en assure la gestion, n'avait certainement pas et n'a toujours pas les moyens de financer ces travaux évalués à plus de 38 000 \$, à partir des revenus des quêtes dominicales. Aussi, la Ville et ses citoyens devront intervenir et ces travaux devront s'échelonner sur au moins trois ans. Aussi, pour 2014, la Ville a reconduit sa subvention annuelle de 3 000 \$ et laissé à la Fabrique une part du Pacte rural s'élevant à 3 430 \$, conditionnellement à la réalisation de travaux d'au moins 4 900 \$. Quelques pistes d'actions sont actuellement envisagées alors que nous sommes en négociation avec la Fabrique. À terme, la question de propriété et de l'utilisation de la Chapelle, compte tenu que ce sera de toute façon la Ville et les citoyens de Lac-Sergent qui paieront pour son entretien, se posera comme elle se pose dans de nombreuses autres municipalités de Portneuf, suite à la réforme décrétée par l'Archevêché, ramenant le nombre des paroisses sur le territoire de 18 à 2.

En août dernier, nous avons procédé à la cinquième remise des médailles du mérite et du bénévolat du Lac-Sergent. Quatre récipiendaires ont été honorés et nous leur redisons un grand merci pour ce qu'ils ont réalisés. En 2015, nous formerons un nouveau jury pour l'attribution de ces distinctions. De plus, nous avons accepté le projet de bibliothèque, présenté par Mme Céline Bélanger, fondée sur l'échange de volumes provenant des citoyens et l'animation avec des bénévoles.

La Ville de Lac-Sergent, à l'image de ses citoyens, a un rayonnement important qui dépasse de loin l'importance de sa population. À cet égard, nous sommes actuellement en négociation pour signer un pacte d'amitié, menant éventuellement à un jumelage, avec une commune de France. Auparavant, il nous faudra réunir les sergentoises et sergentois désireux de faire vivre ce pacte, car il ne faut pas que celui-ci devienne un prétexte pour nos élus de se faire payer de beaux voyages aux frais des contribuables; notre ville n'en a pas, de toute façon, les moyens. Ce pacte d'amitié soulignera l'importance que nous attachons à nos origines françaises et notre solidarité avec les citoyens d'un autre continent.

**Situation financière 2014** – Notre surplus accumulé non affecté s'élevait au 31 décembre 2013 à 296 551\$. Au cours de l'année 2014, nous avons assumé nos dépenses en immobilisations tels que l'Hôtel de ville, le parc et l'égout collecteur à même nos surplus et non par des emprunts temporaires, ce qui nous laisse un surplus accumulé non affecté au 31 octobre 2014 d'environ 39 450\$. A cette date, nous avons des recettes de **929 460 \$** sur un budget initial de 1 113 308 \$ et des dépenses et immobilisations de **896 063 \$** sur un budget initial de 1 113 308 \$. Le surplus s'élève donc à **33 000 \$**. À moins d'imprévu, nous devrions dégager un léger surplus au 31 décembre prochain.

**Rôle d'évaluation** – L'année 2014 a été la deuxième année d'exercice d'application du rôle triennal. Dans l'ensemble, notre évaluation s'établissait en date de ce jour à 107 583 400 \$; la valeur moyenne d'une maison à Lac-Sergent est de 273 109 \$, semblable à celle d'une maison située dans la Ville de Québec. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que notre richesse foncière était de 35 824 300\$ en 2006 et que la valeur moyenne d'une résidence était alors de 102 890 \$. L'importance de notre richesse foncière, notamment pour les terrains situés en bordure du lac, crée des distorsions majeures dans la répartition du fardeau fiscal à l'intérieur de la municipalité et au sein de la MRC, car, dans ce dernier cas, les quotes-parts sont fondées non pas sur la population, mais sur la richesse foncière uniformisée. Cela vise notamment les subventions que donne la MRC de Portneuf à divers organismes, tels que la Fondation de services de santé et sociaux de Portneuf, la FASSAP ou le CLD, nos citoyens doivent contribuer *per capita* au moins

deux fois plus que la moyenne des autres citoyens de la MRC. Il s'agit d'un message que nous répétons depuis plusieurs années auprès de nos collègues maires de la MRC, mais ceux-ci font toujours la sourde oreille.

La proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de Lac-Sergent ont été déposés. Les résultats établis sont les suivants :

	<b>Année 2014</b>	<b>Année 2015</b>
<b>Proportion médiane :</b>	101 %	89 %
<b>Facteur comparatif :</b>	0.99	1.12

**Rémunération des membres du Conseil** – La rémunération annuelle du maire est de 6 298\$ plus une allocation non imposable de 3 149\$, tandis que les conseillères et conseillers reçoivent une rémunération de 2 131\$ par année ainsi qu'une allocation non imposable de 1 065\$. Une prime annuelle de 1 091 \$ (dont 363.36\$ est non imposable) est octroyée au conseiller oeuvrant à titre de maire suppléant. Une rémunération additionnelle de vingt-sept (27) dollars pour chaque séance est également octroyée au conseiller qui siège sur le Comité Consultatif d'urbanisme. À cette somme, s'ajoute une allocation de dépenses de treize dollars et cinquante cents (13.50\$). S'il agit à titre de président, la rémunération est bonifiée de sept (7) dollars et l'allocation de dépenses augmentée de trois dollars et cinquante (3.50\$).

Le maire ou son représentant reçoit de la **MRC de Portneuf**, un montant de 120\$, plus une allocation de 60\$ pour chaque réunion du Conseil des représentants. Le maire a également droit à une rémunération de 180\$ par réunion pour les commissions de la MRC sur lesquelles il siège à titre de membre. S'il siège à titre de président, la rémunération est alors de 225\$ par réunion. Le total de la rémunération provenant de la MRC s'établira pour 2014 à environ 3 780 \$. Tous les frais de déplacements sont également remboursés (0.53 cents/ km) pour tout déplacement du maire ou de son représentant.

Par ailleurs, le conseiller représentant la Ville de Lac-Sergent reçoit un jeton de présence de 61.81\$ ainsi qu'une allocation non imposable de 30.91\$ pour chaque assemblée de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles (RRGMRP).

La rémunération des membres du Conseil a été fixée par le règlement no. 106, adopté en conformité avec la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, prévoyant que celle-ci est indexée selon le taux d'augmentation de l'Indice des prix à la consommation pour le Canada déterminé par Statistiques Canada.

Toutefois, avec la hausse de la charge de travail notamment pour la construction de l'égout collecteur d'une part, et d'autre part, les pressions syndicales visant à ramener à 50 % la participation des élus municipaux à leur fonds de pension, il est peut-être temps que la rémunération de ceux-ci dépasse au moins le salaire minimum et soit davantage en lien avec la prestation de travail exigée et effectuée. Nous avons également noté une augmentation du taux d'absentéisme aux séances du Conseil, particulièrement aux séances extraordinaires. Aussi, j'entends soumettre sous peu au Conseil quelques propositions de modifications de la rémunération du maire et des conseillers.

**Denis Racine, maire**  
17 novembre 2014



Date	Fournisseurs	Description	coût	Total
13/01/2014		Club Nautique - éclairage	18,59 \$	
10/03/2014		Club Nautique - éclairage	17,98 \$	
17/03/2014		Club Nautique - chauffage	1 705,76 \$	
26/03/2014		HDV - chauffage	1 359,19 \$	
23/04/2014			165,56 \$	
24/04/2014			1 069,92 \$	
16/05/2014	<b>Hydro-Québec</b>	Club Nautique - éclairage	19,23 \$	
18/06/2014			411,35 \$	
08/07/2014			20,03 \$	
18/08/2014			245,60 \$	
15/09/2014		Club Nautique - éclairage	20,18 \$	
10/10/2014		HDV - chauffage	244,58 \$	
13/01/2014		Éclairage public	582,77 \$	
06/02/2014		Éclairage public	582,77 \$	
06/03/2014		Éclairage public	526,35 \$	
07/04/2014		Éclairage public	582,77 \$	
07/05/2014		Éclairage public	587,02 \$	
05/06/2014	<b>Hydro-Québec</b>	Éclairage public	606,59 \$	
08/07/2014		Éclairage public	587,02 \$	
12/08/2014		Éclairage public	606,59 \$	
15/09/2014		Éclairage public	606,59 \$	
10/10/2014		Éclairage public	587,02 \$	<b>11 153,46 \$</b>

29/01/2014		Quote-parts 2014	19 617,00 \$	
28/03/2014		Quote-parts 2014	19 616,00 \$	
17/03/2014	<b>MRC de Portneuf</b>	Évaluation + comptes de taxes	539,81 \$	
31/07/2014		Quote-parts 2014	19 609,19 \$	
18/08/2014		Service urbanisme	1 006,83 \$	<b>60 388,83 \$</b>

29/01/2014		Quote-parts 2014	15 475,96 \$	
24/01/2014		Boues de fosse	3 777,41 \$	
28/03/2014		Quote-parts 2014	15 745,96 \$	
11/04/2014	<b>RRGMRP</b>	Boues de fosse	3 576,38 \$	
18/06/2014		Quote-parts 2014	15 150,83 \$	
31/07/2014		Boues de fosse	23 262,18 \$	
05/09/2014		Boues de fosse	27 386,87 \$	
02/10/2014		Boues de fosse	2 543,43 \$	
27/10/2014		Boues de fosse	4 797,20 \$	<b>111 716,22 \$</b>

31/01/2014		Remise janvier 2014	811,60 \$	
28/02/2014		Remise février 2014	786,10 \$	
31/03/2014		Remise mars 2014	973,41 \$	
30/04/2014		Remise avril 2014	630,40 \$	
31/05/2014	<b>Receveur général Canada (DAS)</b>	Remise mai 2014	930,99 \$	
30/06/2014		Remise juin 2014	1 166,45 \$	
31/07/2014		Remise juillet 2014	957,22 \$	
31/08/2014		Remise août 2014	923,00 \$	
30/09/2014		Remise septembre 2014	913,69 \$	
31/10/2014		Remise octobre 2014	802,86 \$	<b>8 895,72 \$</b>

31/03/2014		Remise janvier à mars 2014	6 358,81 \$	
11/02/2014	<b>Revenu Québec (DAS)</b>	Ajustement de cotisations	94,66 \$	
30/06/2014		Remise avril à juin	7 017,82 \$	
30/09/2014		Remise juillet à septembre 2014	7 044,45 \$	<b>20 515,74 \$</b>

22/01/2014	<b>Ameublement La Capitale</b>	Ameublement	5 917,76 \$	
05/06/2014		Ameublement	1 479,73 \$	<b>7 397,49 \$</b>

03/02/2014		Déneigement des chemins publics	43 690,50 \$	
04/03/2014	<b>Raymond Robitaille excavation inc.</b>	Déneigement des chemins publics	43 690,50 \$	
16/05/2014		Déneigement des chemins publics	10 922,63 \$	
21/05/2014		Travaux routiers	1 746,35 \$	
18/06/2014		Travaux routiers	2 990,78 \$	
29/08/2014		Déneigement des chemins publics	10 922,63 \$	<b>113 963,39 \$</b>

06/02/2014		Système de communication	2 579,50 \$	
14/04/2014	<b>Denis Pacaud CIR inc.</b>	Système de communication	1 423,33 \$	
21/05/2014		Système de communication	651,52 \$	<b>4 654,35 \$</b>

22/01/2014	<b>Construction &amp; Rénovation Trépanier</b>	Construction Hôtel de Ville	56 622,89 \$	
18/03/2014		Construction Hôtel de Ville	99 328,66 \$	<b>155 951,55 \$</b>

17/02/2014	<b>Tremblay Bois Mignault Lemay</b>	Honoraires juridiques	1 767,63 \$	
18/06/2014			6 735,33 \$	<b>8 502,96 \$</b>

22/01/2014			1 036,34 \$	
17/03/2014	<b>Entrepreneur G.L. inc.</b>		139,66 \$	
18/08/2014			688,38 \$	
16/09/2014			481,31 \$	<b>2 345,69 \$</b>

05/06/2014	<b>Association nautique lac Sergent</b>	Subvention 2014	20 000,00 \$	
		Subvention 2014	14 205,43 \$	<b>34 205,43 \$</b>
18/02/2014	<b>Ville de Ste-Catherine</b>	Frais de financement - chemin TDLS		<b>9 770,00 \$</b>
28/04/2014	<b>Ville de Saint- Raymond</b>	Service incendie	45 231,00 \$	
28/03/2014			150,45 \$	<b>45 381,45 \$</b>

18/02/2014	<b>Régis Côté &amp; associés</b>	Honoraires prof.	1 167,00 \$	
18/03/2014		HDV	1 167,00 \$	
15/08/2014			9 470,03 \$	<b>11 804,03 \$</b>

04/03/2014	<b>Roy Vézina &amp; associés</b>		1 181,94 \$	
22/04/2014			3 330,83 \$	
16/05/2014		Honoraires prof.	6 622,56 \$	
22/07/2014		Réseau égout	4 238,27 \$	
21/10/2014			287,44 \$	<b>15 661,04 \$</b>

18/06/2014	<b>Julie Savard, sculpture</b>		2 000,00 \$	
02/07/2014			1 726,00 \$	
15/09/2014			3 453,00 \$	
24/10/2014			575,00 \$	<b>7 754,00 \$</b>

17/03/2014	<b>Ministre des Finances</b>		775,33 \$	
18/06/2014			125,00 \$	
		Quote-parts 2014 / SQ	46 883,00 \$	
02/10/2014		Quote-parts 2014 / SQ	46 882,00 \$	
22/07/2014			387,67 \$	<b>95 053,00 \$</b>

22/07/2014	<b>Aux PrimeVerts centre jardin</b>	Aménagement paysager	1 565,38 \$	
23/07/2014		Aménagement paysager	12 767,98 \$	
17/09/2014		Aménagement paysager	39 013,32 \$	
21/10/2014		Aménagement paysager	488,64 \$	<b>53 835,32 \$</b>

31/07/2014	<b>Forestier Ghislain Bédard</b>	Travaux d'aménagement	8 140,21 \$	
03/09/2014		Travaux d'aménagement	9 191,08 \$	
17/09/2014		Travaux d'aménagement	14 946,75 \$	
02/10/2014		Travaux d'aménagement	5 748,75 \$	
27/10/2014		Travaux d'aménagement	6 308,10 \$	<b>44 334,89 \$</b>

16/05/2014	<b>Élizabeth Génois, arpenteur géomètre</b>	Travaux d'arpentage	1 350,96 \$	
18/08/2014		Travaux d'arpentage	1 379,70 \$	
03/10/2014		Travaux d'arpentage	3 679,20 \$	<b>6 409,86 \$</b>

20/08/2014	<b>Carl Beaupré, camionneur</b>	Travaux d'aménagement	11 623,98 \$	
27/08/2014			3 337,16 \$	
21/10/2014			747,34 \$	<b>15 708,48 \$</b>

<b>Les Impressions</b>				
22/07/2014	<b>Borgia</b>	Impression du journal	2 515,31 \$	
21/10/2014		Impression carte affaires	189,71 \$	<b>2 705,02 \$</b>

<b>Promutuel</b>				
14/01/2014	<b>Portneuf/Champlain</b>	Assurances	9 629,04 \$	
22/07/2014		Assurances	109,00 \$	<b>9 738,04 \$</b>

<b>Les contenants</b>				
02/10/2014	<b>DURABAC inc.</b>	Achat de 6 conteneurs semi-enfouis		<b>38 704,03 \$</b>
05/06/2014	<b>Fabrique St-Raymond</b>	Subvention 2014		<b>3 000,00 \$</b>
05/06/2014	<b>A.P.P.E.L.S.</b>	Subvention 2014		<b>8 000,00 \$</b>

<b>Les Entreprises</b>				
07/05/2014	<b>TREMA</b>	Balayage de rues		<b>4 541,51 \$</b>
17/09/2014	<b>Plania</b>	Urbanisme - serv. Professionnels		<b>3 449,25 \$</b>
17/10/2014	<b>PAVCO</b>	Travaux de pavage		<b>9 859,11 \$</b>

<b>ASSoc. Propriétaires</b>				
18/06/2014	<b>ch. Hêtres)</b>	Remb. déneigement chemins privés		<b>8 121,75 \$</b>
18/06/2014	<b>P. E. Pageau</b>	Travaux de pavage		<b>6 466,48 \$</b>

<b>Arboriculture Nicolas</b>				
18/08/2014	<b>Gosselin</b>	Travaux d'élagage		<b>2 288,00 \$</b>
20/08/2014	<b>Signalisation Lévis</b>	Pancartes de rues		<b>2 061,50 \$</b>

<b>Société de la piste</b>				
21/05/2014	<b>Jacques-Cartier</b>	Subvention 2014		<b>2 094,00 \$</b>
24/07/2014	<b>Fiducie de la Colonie</b>	Remb. déneigement chemins privés		<b>2 047,50 \$</b>

**TOTAL** **948 479,09 \$**